

**Parker, William Frederick, Cavalier (F91578)**

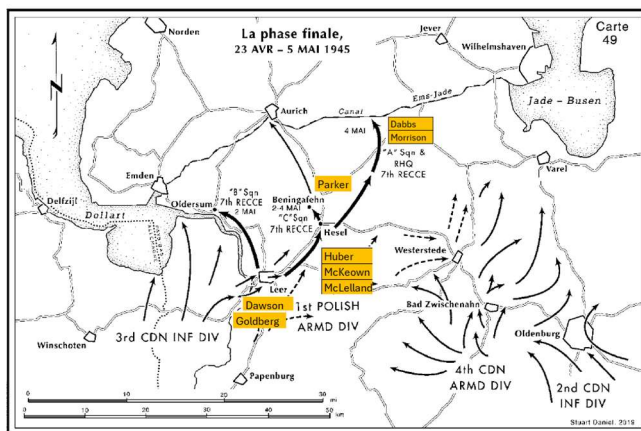


- William Frederick Parker est né le 26 février 1917 à Delhaven, en Nouvelle-Écosse. Il est décédé des suites de blessures accidentelles le 2 mai 1945 en Allemagne, à l'âge de 28 ans.
- Il s'est enrôlé pour le service actif le 23 juin 1941 au dépôt de district de Truro, en Nouvelle-Écosse. Il a suivi son entraînement de base à Aldershot, puis a été affecté à Camp Debert, également en Nouvelle-Écosse, où il a rejoint le 7th Canadian Reconnaissance Regiment (17th Duke of York's Royal Canadian Hussars) pour un entraînement supplémentaire au sein de la 3e Division d'infanterie canadienne. Le 23 août 1941, il a été déployé outre-mer en Angleterre, via Glasgow, en Écosse. Le régiment fut stationné dans le sud de l'Angleterre, d'abord en prévision d'une éventuelle invasion allemande, puis en préparation de l'invasion de la France. Lui et son escadron, l'escadron B, ont débarqué en France le 11 juin 1944.
- Avant son enrôlement pour le service actif, il avait servi pendant un an dans une compagnie de génie à Halifax, en Nouvelle-Écosse.
- De 1933 à 1941, il avait travaillé l'été à la ferme familiale de Delhaven, et l'hiver pour Canada Lumber, à Stewiacke, en Nouvelle-Écosse.
- Il avait quitté l'école après avoir complété huit années d'école publique.
- Selon son examen médical initial, il mesurait 5 pieds 9½ pouces, pesait 154 livres, avait les yeux bleus et les cheveux brun clair. Il fut jugé apte pour la catégorie A.
- Il était le fils de Francis Elizabeth et Ernest Elmer Parker, pompier et agriculteur, résidents de Delhaven, dans le comté de Kings, en Nouvelle-Écosse. Il avait trois frères et sœurs : Terrence Owen (26 ans), Gordon Miller (18 ans) et Shirley Ann Louise Parker (10 ans).
- Il était marié à Florence Grace Mary Burgess, de St. Leonard's-on-Sea, Sussex, en Angleterre. Il avait obtenu l'autorisation de se marier le 13 mars 1943. Le couple eut une fille, Janice Louise, née à Hastings le 25 mai 1944. Son épouse s'est ensuite établie au Canada.
- Le seul bénéficiaire désigné dans son testament était sa sœur cadette, Shirley Parker. Toutefois, ce testament fut annulé par son mariage ultérieur et non remplacé. Sa succession fut donc réglée conformément aux lois de la Nouvelle-Écosse : un tiers à son épouse et deux tiers à sa fille.

- Il repose au cimetière militaire canadien de Holten, Overijssel, aux Pays-Bas (Réf. : VII. F. 14.).

#### Contexte

- Après la libération du nord des Pays-Bas, le régiment et la 3e Division d'infanterie canadienne reçurent l'ordre de franchir la frontière allemande afin de nettoyer la péninsule de Rheider. Les premiers éléments du régiment pénétrèrent en Allemagne durant la seconde moitié d'avril 1945. Contrairement aux Pays-Bas, où l'ennemi se repliait en appliquant des tactiques de retardement, les forces allemandes opposèrent une résistance déterminée. Elles avaient préparé leurs positions, posé des milliers de mines et se montrèrent nettement plus agressives. Le terrain, meuble et marécageux, compliquait les manœuvres, et la population locale n'offrait aucune aide aux forces alliées. L'ensemble de ces facteurs contribua à une hausse des pertes.



- Les circonstances du décès de William Parker furent expliquées à ses parents par le colonel Laurin, directeur des dossiers auprès de l'Adjudant-général, dans une lettre datée du 5 novembre 1945 :
- « Le 2 mai 1945, la 9e Troupe de l'escadron C du 7th Canadian Reconnaissance Regiment avait reçu l'ordre de reconnaître un passage de rivière près de Hesel, en Allemagne. Votre fils était conducteur d'un transporteur de troupes. Après une journée de combats, le peloton fut retiré vers une ferme pour y passer la nuit. Le soldat Parker a commencé à sortir du siège du conducteur au moment où un autre membre de l'unité quittait le siège du commandant de bord. En se relevant, ce dernier a soit posé la main sur la mitrailleuse Browning .30 montée à l'avant du véhicule, soit l'a heurtée, provoquant un tir accidentel qui a grièvement blessé votre fils à la tête. Il a été immédiatement transporté au poste de secours régimentaire du Régiment de la Chaudière, où il est décédé. »
- Le capitaine Pavey, second du commandant de l'escadron, précisa : « En ce qui concerne la Browning .30, il n'existe pas de sûreté sur ces armes. La seule façon de les désarmer est de retirer la bande de cartouches. Dans le type d'opérations menées par le régiment, qui exigeaient une préparation instantanée, cette procédure n'était presque jamais appliquée — sauf lorsqu'un ordre formel de repli vers une zone arrière était donné. »